

Forum régional de l'OCDE
*OPTIMISER LES RETOMBÉES
DE LA FACILITATION DES
ÉCHANGES EN TERMES DE
DÉVELOPPEMENT*

Martin ABEGA
Secrétaire Exécutif
GICAM
martinabega@yahoo.fr

LA PERSPECTIVE DU SECTEUR PRIVÉ

- Environnement global
- Situation des échanges extérieurs
- Conséquences des mesures de facilitation
- Conditions pour une optimisation des mesures de facilitation (propositions)

ENVIRONNEMENT GLOBAL

- Croissance faible et fragile
- Place marginale dans la globalisation
- Préférences faiblement utilisées
- Progrès relatifs en matière d'intégration régionale
- Enjeux : Facilitation des échanges - négociations commerciales multilatérales : Cycle de Doha d'une part et entrée en vigueur des APE (+ Expériences nord + Sud-africaine),
- Soucis. Or, la facilitation vise à renforcer le développement des échanges et à généraliser la compétitivité...
- Alors que l'accroissement et diversification des exportations peuvent permettre de relever le taux de croissance des économies.

SITUATION DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

- Pays africains : quasiment même dynamique mais logiques différentes
- Entre 1960 et 2000 : part du secteur manufacturier d'Af. Sud sahara est passée de 15,3 à 14,9 du PIB.
- Le développement industriel est utile à la diversification des économies et l'amélioration de la compétitivité internationale
- Mais il conviendrait de penser aussi aux politiques commerciales (renforcement de la compétitivité des économies et grande diversification)

SITUATION DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS (suite)

- Cameroun : croissance mitigée de l'économie (3,5% en 2004, 2,6% en 2005, prévision de 4% en 2006 et 3,7% en 2007).
- - Balance commerciale déficitaire en 2005 (FCFA – 48,3 milliards), ce déficit s'accroît fortement si l'on considère la balance commerciale hors pétrole (FCFA – 284,9 milliards).
- - Le solde de la balance des services du Cameroun de 2001 à 2004 est structurellement déficitaire : respectivement pour les différentes années (en milliards de FCFA) –312,5 ; -369,4 ; -456,4 ; -372,6.

Conséquences des mesures de facilitation

- Que peut attendre le secteur privé des mesures de facilitation ?
- La facilitation des échanges peut avoir une incidence notable sur la croissance économique et partant sur le développement du pays (vision des APE et, de l'AGOA).
- La mondialisation proposée dans le cadre de l'OMC vise accroître le volume global des échanges dans système gagnant –gagnant.
- Combien d'économies d'Afrique peuvent à court terme tirer partie de cette vision?
- Nos économies souffrent de problèmes : persistance des contraintes structurelles (notamment les infrastructures, coût des facteurs de production, la profondeur du secteur financier, pression fiscale, l'environnement juridique, Faible attractivité de la plupart de nos pays pour les investisseurs privés étrangers (cf. Doing Business in 2006, le Cameroun occupe le 127ème rang (sur 155 pays) pour la facilitation du commerce transfrontalier. Les délais de passage à l'importation et à l'exportation optimaux respectivement de 7 et 3 jours peuvent atteindre dans les cas limites 53 et 39 jours).

Conditions pour une optimisation des mesures de facilitation

- Renforcement des capacités du secteur privé pour l'accroissement de l'offre de produits et services. En attendant de s'arrimer à l'économie mondiale, l'optimisation des mesures de facilitation se fera par le développement des échanges au niveau des sous-régions (problèmes en Afrique Centrale).
- Domaines du renforcement des capacités : négociation et suivi des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux ; capacités des chambres de commerce et groupements patronaux, mise en place de laboratoires de contrôle de qualité, de métrologie et normalisation ; restructuration et redynamisation des agences et centres de promotion des investissements et des exportations, mise en place d'institutions et mécanismes de financement et de garantie du commerce extérieur ; mise en place des tribunaux de commerce et multiplication des centres d'arbitrage (comme au Cameroun) ; amélioration du cadre réglementaire, développement des infrastructures, etc...

L'INTÉGRATION SOUS RÉGIONALE

- L'élargissement devrait permettre aux entreprises de bénéficier des avantages de la théorie des unions douanières en termes de création et de détournement de commerce. Les entreprises engrangeraient de ce fait des économies d'échelle.
- - Le Cameroun compte tenu de sa position dans la région peut développer une stratégie sous-régionale et régionale de développement de ses services (assure 54,4% des exportations totales de services de la sous-région CEMAC).

MARCHÉ DE LA CEEAC

- Le marché optimal de l'Afrique centrale c'est la CEEAC (120 millions d'habitants et un PIB global de \$ 128 milliards).
- Les échanges intra-régionaux sont relativement peu développés au sein de la CEEAC. En effet, la valeur des exportations entre les pays membres représentait seulement 1,4% des exportations totales de la CEEAC en 2003. Et cette part est restée à peu près stable (entre 1,2% et 1,4%) depuis 1990. Néanmoins, le commerce intra-régional de la CEEAC a toutefois augmenté depuis le début des années 1990, de 4,6% par an en moyenne, et plus significativement depuis 2002, de 13,6% par an.
- Sur la base des statistiques de 2003, le Cameroun occupe une place prépondérante dans la structure des échanges globaux entre les pays de la CEEAC et le reste du monde (12,08% des exportations et 15,70% des importations).
- En 2003, les exportations du Cameroun vers la CEEAC ont représenté \$ 146,03 millions sur un commerce intra-CEEAC de \$ 293,20 millions. En 2000, le commerce intra-régional était de \$ 200 millions et de \$ 163 millions en 1990.

PROPOSITIONS

- La facilitation des échanges ne peut prospérer que dans le cadre d'une économie réformée. D'où la nécessité de :
 - doter les économies d'infrastructures de qualité (routes, télécommunications, etc.).
 - accélérer la mise en place de la réforme portuaire du Cameroun (la modernisation en cours des infrastructures du Port de Douala devrait accélérer la réduction des délais de passage).
 - Multiplier les GUCE électroniques.
 - Créer des Agences de Promotion des Exportations compétitives
 - Résoudre le problème du financement des entreprises (institutions et mécanismes de financement et de garantie du commerce extérieur).
 - Réduire autant que possible les obstacles aux échanges entre les économies
 - Appliquer les textes réglementaires notamment la libre circulation des personnes et des biens,
 - Veiller à la compatibilité entre les chartes communautaires d'investissements et les chartes nationales d'investissements (cas de la CEMAC).
 - Créer des instituts régionaux de normalisation et de certification des produits (Label « Qualité CEMAC » ou « Qualité CEEAC »).
 - Accélérer la mise en place du projet de réforme des systèmes de paiement et de règlement dans la CEMAC, en particulier le système de règlement brut en temps réel au niveau régional (Système de Gros Montant Automatisé – SYGMA).

VOTRE ATTENTION M'A HONORE